



Extrait du Registre des délibérations du Comité syndical

Séance du 12 décembre 2017

Délégués syndicaux en exercice : 45

Le Comité syndical, régulièrement convoqué, s'est réuni au Conseil Départemental du Doubs, salle JOUBERT, 8 avenue de la Gare d'Eau à BESANCON, sous la présidence de Mme Catherine THIEBAUT, Présidente

Etaient présents :

C.A.G.B : ALLEMANN Frédéric ; AVIS André ; BARATI-AYMONIER Sorrour suppléante de STHAL Rémy ; BARTHELET Catherine ; BIZE Thibaut ; BOUSSET Jean-Marc ; CAULET Claudine ; DEVESA Cyril ; EL YASSA Myriam suppléante de ANDRIANTAVY Anne-Sophie ; FALCINELLA Béatrice ; FELICE Alain ; FIETIER Vincent ; GALLIOU Françoise ; JACQUIN Denis ; JAVAUX Thomas ; LEGAIN Olivier ; LETHIER Michel ; LOPEZ François ; MAURICE Yves ; MOUGIN Philippe ; POUJET Yannick ; THIEBAUT Catherine
C.C.L.L : DAUDEY Pierre ; DUCRET Sylvain ; MAMET Gérard ; MARESCHAL Claude suppléant de EDME Philippe ; MONIOTTE Jacques ; QUETE Gérard ; STADELMANN Jean-Claude
C.C.V.M :

Etaient excusés :

C.A.G.B : CANAL Jacques ; MAGNIN-FEYSOT Christian ; RUTKOWSKI Serge ; M STHAL Rémy
C.C.L.L :
C.C.V.M : MORALES Roland

Secrétaire de séance : MAURICE Yves

Procuration de vote :

Mandants : PROST Jean-Paul ; VIGNOT Anne
Mandataires : STADELMANN Jean-Claude ; ANDRIANTAVY Anne-Sophie

PARTENARIAT AVEC DES ASSOCIATIONS POUR LE COMPOSTAGE

Rapporteur : Madame Claudine CAULET, Vice-Présidente

I. PARTENARIAT AVEC ASSOCIATION DES JARDINS FAMILIAUX

L'association des Jardins Familiaux intervient gracieusement depuis 2013 pour récupérer le compost excédentaire issu des chalets de compostage. Une fois la distribution de compost aux habitants achevée, le SYBERT prend contact avec l'association des Jardins Familiaux pour leur proposer le compost restant. Le compost est récupéré par des jardiniers bénévoles de l'association, avec la remorque de l'association.

Les quantités récupérées sont variables (entre 1 et 4 m³, suivant la taille du chalet et la quantité de compost résiduelle) ; elles sont transportées sur une parcelle des Jardins Familiaux et réparties entre les jardiniers.

Ce travail représente une vingtaine d'interventions par an.

L'association souhaiterait formaliser ce partenariat dans le cadre d'une convention annuelle, qui permettrait de définir :

- les obligations de l'association : planifier ses interventions, mettre à disposition le véhicule avec remorque, assurer évacuation du compost dans les délais impartis,
- les obligations du SYBERT : planifier les enlèvements, les quantités, mettre à disposition un agent du service compostage pour l'opération de récolte.

L'association sollicite auprès du SYBERT une subvention maximum de 2 000 € pour l'année 2018, sur la base de 15 interventions pour enlèvement et transport du compost issu des 6 chalets de compostage du centre de Besançon, sur présentation d'un bilan technique et financier de l'activité de l'année ; des modalités d'actualisation à la baisse seront prévues en fonction de l'activité effective de l'association.

II. PARTENARIAT AVEC ASSOCIATION CLCV

Le SYBERT a accepté de verser une subvention de 5 000 € à l'association CLCV pour la réalisation d'actions visant à encourager la participation des habitants au compostage collectif dans différents quartiers de la Ville : secteur des Epoisses à Planoise, rue des Cras autour du FJT Les Oiseaux, secteur des Orchamps (place Olof Palme).

Les actions suivantes ont été réalisées en 2017 :

- avril 2017, secteur des Epoisses : rencontres des habitants dans le hall du 1 place Jean Moulin et sondage via un questionnaire dans les boîtes aux lettres ; cette action a permis d'analyser les comportements des locataires vis à vis du chalet de compostage Jean Moulin. Il est ressorti qu'une majorité des locataires (80 %) connaissent l'existence du chalet, mais les horaires d'ouverture du chalet ne conviennent pas à

tous. La motivation pour le compostage est le 2^{ème} frein important à lever parmi les locataires qui ne se rendent pas au chalet.

- 10 juin 2017, secteur du FJT Les Oiseaux : une animation novatrice a été testée consistant à inviter les habitants du quartier à un jeu de pistes (sur 1 km) les conduisant à la plateforme de compostage accéléré. Très peu de public a été attiré (1 famille nouvelle, en plus des usagers habituels).
- juin 2017, Place Olof Palme (quartier de Palente) : des visites en porte à porte ont été réalisées dans 24 immeubles situés autour de la Place O. Palme ; elles ont permis de rencontrer 50 habitants. Les résultats sont instructifs : 56% connaissent l'existence du chalet, et pour les 44 % restants, le 1^{er} frein est l'absence de motivation pour le compostage, puis viennent comme motifs « le manque de temps » et « des horaires d'ouverture insuffisants ».

Plusieurs actions programmées n'ont pas pu être réalisées :

- dans le secteur des Epoisses :
 - rencontres bilingues au 1 rue de Franche Comté : l'utilisation du logement par la CNL ne rend plus possible cette action ;
 - mutualisation du jardin partagé rue de Bourgogne avec le Foyer Logement les Hortensias : la personne à l'initiative de ce projet étant décédée, cette action ne sera pas menée.
- dans le secteur des Orchamps : l'organisation d'une visite des fresques sur les immeubles de Néolia ne pourra pas être réalisée, car une seule fresque a été réalisée.

Ces actions seront remplacées par d'autres actions de sensibilisation, à définir en fonction du fonctionnement de l'apport volontaire des biodéchets mis en place le 4 octobre 2017.

Il est proposé de prolonger la durée d'exécution du programme initial de la CLCV jusqu'au 31 décembre 2018.

A l'unanimité, le Comité Syndical se prononce favorablement sur :

- **le versement d'une subvention maximum de 2 000 € à l'association des Jardins Familiaux, en 2018, au titre de ses actions de récupération du compost et, dans ce contexte, l'autorisation donnée à Madame la Présidente ou son représentant pour signer une convention de partenariat selon les termes présentés dans ce rapport,**
- **la prolongation de la durée de réalisation du projet de l'association CLCV jusqu'au 31 décembre 2018 et l'autorisation donnée à Madame la Présidente ou son représentant pour signer un avenant de prolongation. Celui-ci identifiera les opérations prolongées, reportées et celles remplacées.**

Pour extrait conforme,
La Présidente du SYBERT,
Catherine THIEBAUT

Rapport adopté à l'unanimité

Pour : 31

Contre : 0

Abstention : 0

Ne prennent pas part au vote : 0



Préfecture du Doubs

Reçu le 26 DEC. 2017



Contrôle de légalité